

SOMMAIRE

I – LES ORGANISATEURS

II – LA SITUATION DE L’ACCUEIL DE LOISIRS

- 1 – LE PUBLIC
- 2 – LES LOCAUX
- 3 – LA CAPACITE D’ACCUEIL

III - LE FONCTIONNEMENT

A / LES REGLES DE VIE

- 1 - LA VIE EN COLLECTIVITE
- 2 - RESPECT DES RYTHMES DE VIE

B / L’ACCUEIL DE LOISIRS

- 1 - LE PROGRAMME D’ACTIVITES
- 2 - LE CHOIX DES ACTIVITES

- a) LES GRANDS JEUX ET SORTIES
- b) LES MINI-CAMPS OU SEJOURS DE VACANCES

C / L’ ACCUEIL PERISCOLAIRE

- 1 - LA PAUSE MERIDIENNE (CANTINE SCOLAIRE)
- 2 - LE ROLE DES ANIMATEURS

D / LA PLACE DES PARENTS DANS LA VIE DE L’ACCUEIL DE LOISIRS

IV– LA GESTION D’EQUIPE DE L’ACCUEIL DE LOISIRS

A/ L’EQUIPE D’ANIMATION

- 1 - LE ROLE DE L’ANIMATEUR
- 2 - LE ROLE DE LA DIRECTRICE
- 3 - LE ROLE DE LA DIRECTRICE-ADJOINTE

B / LES REUNIONS

- 1 - LES REUNIONS DE PREPARATIONS
- 2 - BILANS ET EVALUATIONS

I - LES ORGANISATEURS

Les différentes activités du Service Jeunesse "Cantine/ Péri-scolaire/ Mercredis Loisirs/ Accueil de loisirs" sont organisées par la Mairie de BURY.

II – LA SITUATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1 – LE PUBLIC

2½ ans (enfants scolarisés) à 12 ans enfants de la commune de Bury et des environs.

2 – LES LOCAUX

4 LIEUX D'ACCUEIL : 1 DECLARATION "ACCUEIL MULTI-SITES" (depuis Sept 2016)

<u>ACCUEIL DE LOISIRS</u> Ancienne école primaire (Préfabriqués) Rue Emile Zola – 60250 BURY	<u>SERVICE JEUNESSE</u> "Locaux ouverts en Sept 2010" (Locaux Accueil Péri-scolaire/ Cantine scolaire/ Bureau Inscriptions)
Situé à 20m du Service Jeunesse. <ul style="list-style-type: none">• 2 salles d'activités de 60 m2 chacune• Un bureau (servant aussi de Bibliothèque) de 21 m2• Une cour bitumée	Situé à côté de la Halte-Garderie. (Entrée face à l'église). <ul style="list-style-type: none">• 2 salles d'activités de 50 m2 chacune• 1 salle de repos de 37 m2• Le bureau du service Jeunesse 11 m2• Une salle de cantine de 235 m2• Un grand espace de verdure de + 200 m2

3 - LA CAPACITE D'ACCUEIL

- Mercredis Loisirs : 60
- Petites vacances : 48
- Juillet : 60
- Août : 48

- Cantine scolaire : 200
- Péri-scolaire : 40 - Matin
50 - soir

- Accueil
Maternelles Juillet : 35

III - LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

A / LES REGLES DE VIE

1 - LA VIE EN COLLECTIVITE

Il s'agit de favoriser l'apprentissage de la vie collective, ce qui aidera l'enfant à s'insérer dans la société, mais aussi l'apprentissage de l'autonomie pour l'aider progressivement à se prendre en charge.

Les animateurs et les enfants établiront ensemble les règles de vie de l'Accueil (respect de la vie en collectivité, respect d'autrui animateurs/enfants et enfants/animateurs, respect des règles d'hygiène).

REGLES DE VIE :

- Sensibilisation à la vie de groupe par la discussion entre les animateurs et les enfants.
- Respect du choix des enfants dans la pratique des activités.
(Réunion Enfants / Animateurs – Voir "Choix des activités")
- **Affichage des règles de vie dans les salles.**
- Sensibilisation des enfants aux différents milieux sociaux culturels existants à travers la rencontre d'autres enfants, d'autres accueils (grands jeux, découverte du milieu environnant, sorties, etc.)

REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE :

Remplir le cahier d'infirmier en cas de blessures

LAVAGE DES MAINS

- Sensibilisation des enfants sur le lavage des mains tout au long des différents moments de la journée (avant les repas, une activité culinaire ou lorsque l'on a touché quelques choses de sale, etc.) afin d'éviter la propagation des microbes surtout dans la transmission des maladies en milieu collectif.

TRI SELECTIF DES DECHETS

- Explication et valorisation de la mise en place du tri sélectif auprès des enfants.
- Utilisation de différentes poubelles dans les salles d'activités par les enfants et les animateurs.
- Une fiche explicative avec des dessins sera accrochée au-dessus de chaque poubelle.

2 - RESPECT DES RYTHMES DE VIE

Chaque individu a un mode d'évolution différent.

Le déroulement du séjour doit alterner des moments calmes et intenses.

Il faut respecter le temps de repos de chacun par rapport à l'âge des enfants, car un enfant fatigué est un enfant moins attentif.

ACCUEILS DE LOISIRS ET MERCREDIS

(A PARTIR DE SEPT 2017 / RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS)

LE MATIN : De 8H30 à 12H (Arrivée entre 8H30 et 9H)

L'APRES-MIDI : De 13H30 à 17H (Arrivée entre 13H30 et 14H / **Fin des activités 17 H**)

+PERICENTRE

**(AVANT ET APRES LES HORAIRES D'OUVERTURE)
LE MATIN DE 7H A 8H30 ET LE SOIR DE 17H A 18H45**

Pendant les vacances scolaires :

Les inscriptions se font à la semaine (une semaine complète au minimum par enfant).

Les Mercredis (A partir de septembre 2017) :

Les inscriptions se font à la journée (Retour à la semaine de 4 jours**).**

En plus de la directrice, une animatrice sera chargée de l'accueil des parents, le matin, le midi et le soir.

Des temps calmes seront aménagés durant l'accueil, par les autres animateurs.

Des ateliers fixes seront mis en place pour les temps d'accueil, tels que jeux de société, dessin, jeux extérieurs etc.

**Pour les maternelles, un temps de repos sera organisé
en début d'après-midi de 14 H à 15 H.**

1 – LE PROGRAMME D'ACTIVITES

PETITES VACANCES SCOLAIRES	
FEVRIER 2018	<p><u>THEME</u> : LES 4 ELEMENTS</p> <p><u>ANIMATIONS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- Découverte du thème par l'intermédiaire de diverses activités : Activités manuelles, décoration de la salle d'activités, grand jeu, etc.- Création de fusées à eau avec "Planète Science Hauts-de-France"- Animation Carnaval "Les 4 éléments" à la salle d'activités. <p>- <u>Sorties</u> : Patinoire synthétique pour les 7/ 12 ans. Piscine et Patinoire synthétique pour 3/ 6 ans.</p> <p><u>Fête de clôture avec les parents "Expériences scientifiques"</u>: Vendredi 09 Mars 2018 à 16 H. Cette animation a lieu à la salle d'activités.</p>
AVRIL 2018	<p><u>THEME</u> : LA JUNGLE</p> <p><u>ANIMATIONS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- Découverte du thème par l'intermédiaire de diverses activités : Activités manuelles, décoration de la salle d'activités, grand jeu, etc. <p>- <u>Sorties</u> : Laser Game pour les 7/ 12 ans. Balade en petit train dans le parc du Château de Chantilly pour les 3/ 6 ans. Zoo de Thoiry pour les 3/ 12 ans.</p>
OCTOBRE 2018	<p><u>THEME</u> : LES DETECTIVES EN HERBE</p> <p><u>ANIMATIONS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- Découverte du thème par l'intermédiaire de diverses activités : Activités manuelles, décoration de la salle d'activités, grand jeu, enquêtes, etc. <p>- <u>Sorties</u> : à déterminer</p> <ul style="list-style-type: none">- Animation pour la fête d'Halloween.

<p>JUILLET 2018</p>	<p><u>THEME</u> : LA MUSIQUE</p> <p><u>ANIMATIONS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte du thème par l'intermédiaire de diverses activités : Activités manuelles, décoration de la salle d'activités, grand jeu, enquête, etc. - Réalisation de décors, de costumes et d'accessoires pour le spectacle de clôture. <p>- <u>1 Grand jeu/ semaine</u> : (réalisé en commun avec le groupe des maternelles).</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Sorties</u> : La Mer de Sable, Piscine et Aquarium de Paris pour les 3/ 11 ans. - <u>Mini-Camp</u> : Séjour 3/ 6 ans (3 jours) – Camping Base de St Leu. Activités : Poney, Mini-Golf et Baignade. Séjour 7 / 11 ans (4 jours) – Camping Base de St Leu. Activités : Poney, Optimist, Mini-Golf et Baignade. Séjour 11/ 16 ans (5 jours) – La Dune Fleurie à Quend Plage. Activités : Char à voile, Aquaclub et Baignade. <p>- Rencontres sportives entre les 10/ 11 ans et l'Accueil Ados.</p> <p><u>Spectacle de clôture réalisée sur le thème</u> " LA DANSE A TRAVERS LES DIFFERENTES EPOQUES " : Vendredi 27 Juillet 2018 à 20H30. Cette animation a lieu à la salle d'activités.</p>
<p>AOUT 2018</p>	<p><u>THEME</u> : LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS</p> <p><u>ANIMATIONS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte du thème par l'intermédiaire de diverses activités : Activités manuelles, décoration de la salle d'activités, grand jeu, enquête, etc. - Réalisation de décors, de costumes et d'accessoires pour le spectacle de clôture. <p>- <u>1 Grand jeu/ semaine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Sorties</u> : Parc de Chédeville et Visite de la Tour Eiffel. - <u>Mini-Camp</u> : Séjour 7 / 12 ans (4 jours) – Camping Base de St Leu. Activités : Poney, Optimist, Mini-Golf et Baignade. <p><u>Fête de clôture en présence des parents</u> : Vendredi 10 Août 2018 à 16H – Le Tour du monde en 60 minutes (Jeux).</p>

BUT DES ACTIVITES :

Profiter au maximum de l'environnement extérieur pour la mise en place des activités.

Privilégier les loisirs de proximité.

Envisager les jeux extérieurs sous une nouvelle perspective, en se mettant dans la peau d'autres personnages (dramatisation du jeu).

Développer le mode créatif et imaginaire des enfants à travers différents jeux à thème et activités manuelles.

Faire découvrir aux enfants de nouveaux centres d'intérêts.

2 - LE CHOIX DES ACTIVITES

La pratique des activités doit être l'occasion pour l'enfant d'exploiter son potentiel d'imagination et de créativité. L'animateur doit prendre en compte les souhaits et les désirs de l'enfant dans le choix des activités qu'il propose. Les enfants seront répartis en 2 ou 3 groupes selon la période.

Chaque groupe a sa salle d'activités réservée.

DEFINITIONS DES GROUPES	
<p><u>2 ½ / 11 ANS</u></p> <p>MERCREDIS LOISIRS ACCUEIL PETITES VACANCES + ACCUEIL AOUT</p>	<p><u>Les petits</u> : de 2 ½ à 5 ans. <u>Les moyens</u> : de 6 à 8 ans. <u>Les grands</u> : de 9 à 11 ans.</p>
<p><u>7 / 12 ANS</u></p> <p>ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET</p>	<p><u>2 Groupes</u> : les 7 à 8 ans. les 9 à 12 ans.</p> <p><u>L'Accueil 3/ 6 ans</u> : a lieu dans les locaux de l'Accueil Périscolaire (Entrée face à l'église) "Déclaration DDCCS séparée".</p>

REUNIONS ENFANTS / ANIMATEURS

Chaque début de semaine, une réunion animateurs/enfants aura lieu, afin qu'ils définissent ensemble les activités qu'ils désirent pratiquer.

Chaque soir, un temps de discussion sera organisé avec les enfants, pour faire le bilan de la journée.

Les animateurs inciteront les enfants à avoir un esprit critique (d'oser dire quand ils n'aiment pas une activité ou d'expliquer pourquoi ils ont aimé une autre activité).

REALISATION DU PLANNING : Le planning des activités sera affiché dans les salles de façon à être vu de tous. Les activités seront planifiées à la semaine, afin que les enfants puissent savoir ce qu'ils vont faire.

Chaque animateur devra planifier au minimum 2 activités dans la semaine et inscrire les jours de sorties prévues au programme d'activités (sorties dans les parcs d'attractions, grand jeux, etc.). Ceci afin que chaque animateur s'investisse à part égal dans la mise en place du planning.

Le reste du planning sera réservé pour organiser des jeux en commun, terminer les activités commencées ou programmer des activités choisies par les enfants.

Une copie du planning sera à remettre à l'équipe de direction chaque vendredi précédant la semaine à venir.

REGLES DE SECURITE :

Avant la mise en place des activités, les animateurs sensibiliseront également les enfants aux consignes de sécurité et au respect du matériel

- Chaises rangées le long des tables
- Matériel de sport rangé dans la malle
- Propreté de la cour et des locaux, etc.
- **Frisbee interdit dans la cour en raison du stationnement des minibus dans la cour**

POUR LA LONGEVITE DU MATERIEL :

- Les ballons de foot en cuir, de volley, les raquettes de badminton, les plots et les cerceaux serviront uniquement en activité dirigée et non lors des temps libres.

a) LES GRANDS JEUX ET SORTIES

Chaque semaine, nous organisons une sortie dans un parc d'attraction, ainsi qu'un grand jeu. L'organisation de grands jeux permet de mettre l'accent sur la vie collective et développer l'entraide entre les enfants. C'est un moment très important dans la vie de l'Accueil de loisirs.

En Juillet, les grands jeux ont lieu en commun avec les 3 à 6 ans (les jeux sont adaptés en fonction de l'âge des enfants).

Un petit groupe de 5 à 6 animateurs a pour mission d'organiser cette activité pour l'ensemble de l'Accueil de loisirs. Il est chargé de le présenter au groupe (enfants et animateurs) et de le mettre en place. Cela permet aux animateurs d'être en situation directe d'animation. Cela sert également à leur évaluation quand ils sont stagiaires.

ENCADREMENT LORS DES SORTIES EXTERIEURES :

Le groupe d'enfants sera accompagné au minimum de 2 animateurs, dont 1 diplômé BAFA. Les animateurs devront toujours avoir sur eux les fiches sanitaires ainsi que les trousseaux à pharmacie, les numéros d'urgence et un téléphone portable allumé pour le responsable du groupe.

Remettre l'itinéraire des sorties à la Directrice (pour intervention en cas de problèmes)

Ne pas en changer d'itinéraire ou signaler les modifications (ceci est valable pour toutes sorties : promenade, VTT, etc.)

TRANSPORT DES SANDWICHES :

Lors de sorties à la journée, les sandwichs seront transportés dans une glacière avec des pains de glace jusqu'au repas du midi. A la fin du repas, ceux qui n'auront pas été consommés seront jetés, ceci afin de respecter la sécurité alimentaire.

b) LES MINI-CAMPS OU SEJOURS DE VACANCES

(VOIR CI-DESSUS 1 – LE PROGRAMME D'ACTIVITES)

Chaque groupe d'animateurs partira avec son groupe de vie.

Les enfants pourront découvrir des activités nouvelles :

- Activités sportives
- Découverte du milieu aquatique
- Réalisation d'activités à thème et de veillées avec les animateurs

Les campings sont des temps collectifs très importants où chacun apprend à vivre avec l'autre en tenant compte de ses différences, en respectant ses choix et son mode de vie.

Ce sont également des temps forts d'apprentissage de vie en collectivité (répartition des tâches, vécu ensemble 24 H / 24 H, socialisation, respect des autres, etc.).

TRACABILITE DES ALIMENTS

L'animateur responsable du groupe sera chargé :

- du suivi de la traçabilité des aliments afin d'assurer la sécurité alimentaire des enfants lors des mini-camps (selon la réglementation sanitaire en vigueur / Suivi des achats alimentaires / Transport des aliments / DLC / N° Lot, etc.)
- du contrôle des températures du frigidaire.

C / L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'Accueil Périscolaire fonctionne tous les jours de la semaine, y compris pendant l'Accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

Horaires : de 7H à 8H10* et de 16H30 à 18H45 * Départ vers les 7 écoles de la commune.

1 - LA PAUSE MERIDIENNE (CANTINE SCOLAIRE)

Horaires : de 11H30 à 13H45

La Commune de BURY dispose d'une cantine scolaire depuis la rentrée 2000/ 2001.
L'ensemble des enfants présents dans les écoles de la Commune, de la Maternelle au CM2 a accès à ce service de restauration.

Depuis la rentrée 2010/ 2011, la cantine scolaire et l'Accueil Périscolaire se trouve désormais à la place de l'espace de verdure de l'ancienne salle des fêtes, en prolongement de la Halte-Garderie (entrée face à l'église).

L'équipe d'animation est composée de 10 animateurs permanents BAFA, dont 1 animateur en Contrat Avenir. Les animateurs sont répartis en 2 équipes.
+ 2 animatrices non diplômée en Renfort pour le Temps de Cantine.

7 ECOLES SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	EFFECTIFS « 160 ENFANTS PAR JOUR »	ARRIVEE DES ENFANTS A DES HORAIRES DIFFERENTS
<p><u>3 Ecoles Elémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole Bury C - Ecole Mérard - RPI - Ecole Frédéric-Louis Poiret 	<p>Les enfants sont déposés au fur à mesure à la cantine scolaire.</p> <p><u>1^{ère} équipe :</u> Les animateurs vont chercher les enfants à pied.</p> <p>5 animateurs Bury C 3 animateurs G. Lesieur</p> <p><u>Effectifs :</u> 75 Enfants Ecole Bury C 20 enfants Ecole Maternelle Gilbert Lesieur</p>	<p><u>Ecole Bury C :</u> Arrivée à la cantine 11H45 Départ 13H20</p> <p><u>Ecole Mat G. Lesieur :</u> Arrivée à la cantine 11H45 Départ 13H10</p>
<p><u>4 Ecoles Maternelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole Maternelle Gilbert Lesieur - Ecole Maternelle des Moineaux - RPI - Ecole Maternelle Claude de Durant - RPI - Ecole Maternelle Guillaume Cale (Rousseloy) 	<p><u>2^{ème} équipe :</u> 4 animateurs (transport : 4 Minibus / 4 rotations)</p> <p><u>Effectifs :</u> 12 Enfants Ecole Mérard 13 Enfants Ecole Fred-Louis Poiret 20 Enfants Ecole Mat des Moineaux 6 Enfants Ecole Rousseloy – CP</p> <p>8 Enfants Ecole Mat St Claude 6 Enfants Ecole Rousseloy - GS</p>	<p><u>Ecole Mérard :</u> Arrivée à la cantine 11H35 Départ 13H20</p> <p><u>Ecole Mat des Moineaux :</u> Arrivée à la cantine 11H50 Départ 12H50</p> <p><u>RPI – Ecole Fred-Louis Poiret/</u> <u>RPI - Ecole Mat St Claude/</u> <u>RPI - Ecole Mat Rousseloy :</u> Arrivée à la cantine 12H20 Départ 13H25</p>

Après le repas, les enfants ont la possibilité de se détendre dans l'espace de verdure situé derrière la salle de la cantine scolaire et de participer à des jeux dans la cour ou simplement discuter avec leurs copains...

L'ensemble des enfants des différentes écoles se retrouvent ensemble dans la cour, cela contribue à la socialisation de chacun, à la découverte de l'autre, en permettant la rencontre de chacun.

Le temps libre entre le temps du midi après le repas et l'heure de retour à l'école étant assez court, il ne permet pas la mise en place d'activités (heures de retour différentes pour les enfants selon les écoles).

2 - LE ROLE DES ANIMATEURS

A la cantine, les enfants sont répartis en petits groupes avec un animateur à chaque table, ce qui favorise le déroulement du repas. Le temps du repas doit être un moment convivial et privilégié entre enfants et animateurs.

Les animateurs sont chargés de la surveillance du temps du midi et sont garants du respect des règles vie et d'hygiène en collective.

Leurs missions :

- Apprendre les règles d'hygiène aux enfants (se laver les mains avant et après le repas, etc.)
- Inciter les enfants à goûter à tous les plats, pour leur permettre de découvrir de nouveaux aliments ou de nouvelles saveurs en fonction des journées à thème proposées
- Aider les enfants à développer leurs autonomies (bien se tenir à table, apprendre à se servir de ses couverts, débarrasser son assiette, etc.)
- Apprendre à vivre en groupe
- Accepter les différences de l'autre

Ils participent également à la socialisation des enfants, en continuité avec l'école et les parents.

D / LA PLACE DES PARENTS DANS LA VIE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les parents sont informés régulièrement des activités pratiquées par leurs enfants à l'aide des programmes d'animation qui sont distribués 1 mois avant dans chaque école et par les informations transmises sur le site Internet du Service Jeunesse (création du site 14/05/2007).

Les animateurs informent également les parents sur la vie de l'Accueil de loisirs lorsqu'ils amènent leurs enfants le matin ou lorsqu'ils viennent les chercher le soir.

Cela permet à l'équipe d'animation d'avoir un contact direct et privilégié avec les parents et de leur présenter les prochaines animations.

Les parents peuvent également retrouver toutes les photos et les informations sur les activités réalisées ou à venir, sur le site Internet du Service Jeunesse.

IV – LA GESTION D'EQUIPE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

A/ L'EQUIPE D'ANIMATION

Pendant l'année scolaire, l'équipe permanente se compose au total de 13 personnes :

- 1 directrice BAFD / BEATEP
- 1 directrice-adjointe et animatrice BAFD (35 H)
- 1 animatrice BAFD (35 H)
- 2 animatrices Stag BAFD (35 H)
- 5 animateurs BAFA (35 H)
- 1 animateur BAFA en Contrat Avenir (35 H)

+ 2 animatrices non diplômées en Renfort sur le Temps de Cantine.

REPARTITION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

PERISCOLAIRE 2½ / 10 ans	MERCREDIS LOISIRS 2½ / 11 ANS
<p><u>Matin</u> : Au minimum 5 animateurs BAFA</p> <p><u>Soir</u> : Au minimum 8 animateurs BAFA</p>	<p><u>2½ / 6 ans</u> : 3 animateurs BAFA 1 animatrice BAFD</p> <p><u>7 / 8 ans</u> : 2 animateurs BAFA 1 animatrice Stag BAFD</p> <p><u>9 / 11 ans</u> : 2 animatrices BAFA</p>
<p><u>En Juillet, l'équipe permanente est répartie sur les 3 Accueils de Loisirs de la commune :</u> 2½ / 6 ANS - 7 / 11 ANS - 12 / 16 ANS</p>	
ACCUEIL DE LOISIRS (JUILLET 7/ 12 ANS)	PETITES VACANCES ET ACCUEIL DE LOISIRS (AOUT 3/ 12 ANS)
<p>1 directrice BAFD / BEATEP 1 directrice-adjointe BAFD</p> <p><u>7 / 8 ans</u> 3 animateurs BAFA ou Stag BAFA</p> <p><u>9 / 11 ans</u> 2 animateurs BAFA</p> <hr/> <p><u>En Juillet, l'Accueil 3/ 6 ans :</u> a lieu dans les locaux de l'Accueil Périscolaire (Entrée face à l'église) "Déclaration DDCS séparée".</p>	<p>1 directrice BAFD / BEATEP 1 directrice-adjointe BAFD</p> <p><u>3 / 6 ans</u> 2 animateurs BAFA 1 animatrice Stag BAFD</p> <p><u>7 / 8 ans</u> 2 animateurs BAFA 1 animatrice Stag BAFD</p> <p><u>9 / 11 ans</u> 2 animateurs BAFA</p>

1 – LE ROLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur doit proposer et animer différentes activités s'adressant à des enfants de 2½ à 12 ans.

- Ecouter et motiver les enfants et les jeunes à la pratique des activités en respectant leurs âges, leurs rythmes, leurs capacités physiques.
- Mise en œuvre du planning d'activités en relation avec l'ensemble de l'équipe.
- Maintien en bon état des locaux et du matériel utilisé.
- Mise en application systématique des règles de sécurité propre à chaque activité ou à chaque situation.
- Faire preuve d'imagination, d'originalité et de diversité dans les animations proposées aux enfants.
- Faire preuve de dynamisme et d'initiative dans la mise en place des activités.
- Participer à toutes les réunions de travail de l'équipe.

2 - LE ROLE DE LA DIRECTRICE

La directrice a un rôle formateur auprès de ses animateurs.

Elle a pour fonction :

- Répondre à leurs interrogations
- Les amener à réfléchir sur leur rôle
- Etre à leur écoute
- Les informer sur leur rôle éducatif auprès des enfants
- Lien avec les institutions et les partenaires locaux
- Lien avec les parents et la municipalité
- Informations internes et externes auprès de son équipe
- Gestion administrative et financière

- Garant du respect du projet pédagogique

3 - LE ROLE DE LA DIRECTRICE-ADJOINTE

(Suivi du projet d'activités, aide à la mise en place d'activités auprès des animateurs...)

- Les informer sur leur rôle éducatif auprès des enfants
- Gestion et installation des campings
- Gestion administrative (feuilles d'appel, feuilles de sortie, etc.)
- Gestion du matériel

B / LES REUNIONS

1 - LES REUNIONS DE PREPARATIONS

Ces réunions ont pour but de réfléchir au projet pédagogique et de mettre en place le planning d'activités. La présence de chacun est obligatoire.

Des temps de formation seront également mis en place avant l'Accueil de loisirs au mois de Mai et Juin.

Différents thèmes seront abordés : Législation, Montage des tentes et inventaire du matériel de camping pour mettre en place une journée de camping, séquence d'animation, etc.

2 – BILANS ET EVALUATIONS

Les réunions ont lieu après la fermeture de l'Accueil de loisirs, vers 17H15 (au minimum une par semaine). La présence de chacun est obligatoire.

Ces temps devront être des moments d'échanges et de participation de tous, afin de pouvoir mettre en place les plannings d'activités et de réfléchir ensemble aux pratiques de chacun.

Ces réunions doivent permettre à l'animateur de se remettre en cause et d'évaluer son travail par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé quant au déroulement de ses activités.

- Activités prévues menées à bien ou non ?
- Entente avec le groupe ? (enfants/ animateurs)
- Les améliorations à apporter, etc.

Les évaluations individuelles et collectives auront lieu au milieu et à la fin de l'Accueil de loisirs.